

**Objet : Réfection du chemin d'accès aux chalets de la Joux de Bière et des Monts de Bière Derrière**

Monsieur Le Président,  
Mesdames et Messieurs Les Conseillers/ères,

**INTRODUCTION :**

En 2023, la Municipalité a lancé une étude générale sur les améliorations structurelles sur les neufs alpages estivés de la Commune, ainsi que les Monts de Bière Devant. Cette étude a été conduite par le bureau Montanum Sàrl à Ste-Croix, spécialiste dans l'agriculture de montagne et pastoralisme. Il s'agit principalement :

- 1) Réfection des chemins d'accès.
- 2) Réfection des toits et chéneaux.
- 3) Réfection et création de citernes, adduction d'eau, captage.
- 4) Raccordements des conduites d'eaux usées.

Le chemin d'accès au chalet de la Joux de Bière est en mauvais état, présentant des ornières profondes et des nids de poules, nécessitant une réfection complète.

Le chemin d'accès au chalet du Mont de Bière Derrière est en mauvais état sur certains tronçons, présentant des ornières et des nids de poules, nécessitant une réfection complète sur 1200 m et une réparation sur 1000 m.

Ces réfections ont été expertisées par les instances cantonales et fédérales lors de leur visite sur place le 7 juin 2024, et sont admises à 100% d'intérêt agricole et subventionnables. La réfection à la Joux de Bière est prévue pour cet automne (si la météo le permet) et celle au Mont de Bière Derrière en 2026.

**Chemin de la Joux de Bière**

-	Coût		CHF	47'500.00
-	Divers et imprévus 10%		CHF	4'750.00
-	Subvention A.F. attendue	./.	CHF	<u>43'370.00</u>
-	Solde à la charge de la Commune		<b>CHF</b>	<b>8'880.00</b>

**Chemin du Mont de Bière Derrière**

-	Coût réfection sur 1200 m		CHF	83'550.00
-	Divers et imprévus 10%		CHF	8'355.00
-	Subvention A.F. attendue	./.	CHF	<u>76'280.00</u>
-	Coût réparation sur 1000 m		CHF	27'750.00
-	Divers et imprévus 10%		CHF	2'775.00
-	Subvention A.F. attendue	./.	CHF	<u>25'340.00</u>
-	Solde à la charge de la Commune		<b>CHF</b>	<b>20'810.00</b>

**Travaux d'études**

-	Coût avant-projet 2023- 2024		CHF	10'900.00 (facture déjà payée en 2024)
-	Subvention A.F. attendue	./.	CHF	<u>9'047.00</u>
-	Solde à la charge de la Commune		<b>CHF</b>	<b>1'853.00</b>
-	Coût réfection chemin 2025- 2026		CHF	8'150.00
-	Subvention A.F. attendue	./.	CHF	<u>6'765.00</u>
-	Solde à la charge de la Commune		<b>CHF</b>	<b>1'385.00</b>

Etant donné ce qui précède, nous vous demandons, Monsieur Le Président, Mesdames et Messieurs Les Conseillers/ères, de voter les conclusions suivantes :

### LE CONSEIL COMMUNAL DE BIÈRE

- vu le préavis municipal no 06/25 du 15 août 2025
- entendu le rapport de la commission chargée de l'étude
- ouï le rapport de la commission des finances
- attendu que l'objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour

### DECIDE

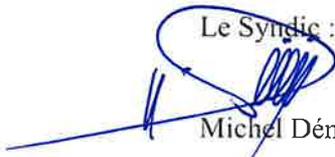
- d'autoriser la Municipalité à entreprendre la réfection du chemin d'accès aux chalets de la Joux de Bière et des Monts de Bière Derrière
- de financer ces travaux de la manière suivante :
 

- coût total		CHF 193'730.00
- montant alloué par les A.F. à fonds perdu	./.	<u>CHF 160'802.00</u>
- <b>par la réserve pour travaux futurs</b>		<b>CHF 32'928.00</b>

*Approuvé par la Municipalité dans sa séance ordinaire du 15 août 2025.*

En vous remerciant de votre prochaine décision, nous prions de croire, Monsieur Le Président, Mesdames et Messieurs Les Conseillers/ères, à l'assurance de notre parfaite considération.

Au nom de la Municipalité de la Commune de Bière

Le Syndic :  
  
 Michel Dénéreaz



Le Secrétaire :  
  
 Pascal Cloux

Bière, le 15 août 2025.

Annexe : aperçu des chemins

## Annexe

### Réfection du chemin d'accès aux chalets de la Joux de Bière et des Monts de Bière Derrière

---

#### La Joux de Bière

La piste d'accès au chalet depuis la route des Amburnex est en mauvais état et doit être assainie. La couche de fermeture en grave comporte notamment de nombreux nids de poules et signes d'érosion.



#### Les Monts de Bière Derrière

L'accès au chalet se fait par une piste en grave depuis la route du Marchairuz. Son état s'est fortement dégradé l'année passée et des travaux de rénovation et réfection sont nécessaires.



